

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers en fonction : 100 titulaires – 41 suppléants	Conseillers présents : 65 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 18 Absent(s) excusé(s) : 31 Absent(s) : 5
---	---	--

Date de convocation : 24 mai 2022

Vote(s) pour : 83  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 30 mai 2022,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-05-30-CM-5 :

**Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz - Modification des tarifs de location de production.**

Rapporteur : Monsieur Patrick THIL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE des tarifications de locations de productions, selon la classification de tarifs au public déterminée lors des programmations de saisons :

- 5 500 € HT par représentation pour les productions classifiées en tarifs A et B,
- 3 000 € HT par représentation pour les productions classifiées en tarifs C et D, et à partir de la quatrième représentation louée pour les productions classifiées en tarifs A et B (tarif dégressif),

Ces tarifs s'appliquent à compter de l'entrée en vigueur de la présente délibération,  
DECIDE de fixer les tarifs TTC de l'Opéra-Théâtre conformément au tableau joint.

Pour extrait conforme  
Metz, le 31 mai 2022  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale



  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

LOCATIONS PRATIQUES PAR L'OPERA-THEATRE	TARIFS	
<b>I) GRANDE SALLE (750 places)</b> tarifs forfaitaires par jour de mise à disposition (à partir de 8h et jusque 23h30)		
<b>A - Mise à disposition de la salle</b>	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
a) associations, organismes sans but lucratif ou à but humanitaire ou social, établissements scolaires situés sur le territoire de Metz Métropole, Communes de Metz Métropole, membres du Club-Partenaires spectacle avec entrées payantes spectacle avec entrées gratuites autres utilisations (assemblées générales, colloques...)	2 337,50 € 1 210,00 € 1 650,00 €	2 805,00 € 1 452,00 € 1 980,00 €
b) autres utilisateurs (y compris écoles de danse) spectacle avec entrées payantes spectacle avec entrées gratuites autres utilisations (assemblées générales, colloques...)	4 675,00 € 2 337,50 € 2 750,00 €	5 610,00 € 2 805,00 € 3 300,00 €
<b>B - Mise à disposition de personnel pour un minimum de 3 heures</b> <i>toute heure supplémentaire sera facturée</i>		
<u>obligatoire :</u> 2 SSIAP 1 gardien/agent d'accueil 1 électricien 1 machiniste/accessoiriste 6 ouvreurs total  <u>facultatif</u> 2 ouvreurs (si ouverture du 3e balcon) 2 agents de vestiaires (si nécessaire)	€/h 50,00 € 25,00 € 25,00 € 25,00 € 90,00 € 215,00 €  30,00 € 30,00 €	3 heures 150,00 € 75,00 € 75,00 € 75,00 € 270,00 € <b>645,00 €</b>  90,00 € 90,00 €
<b>II) AUTRES SALLES</b>		
<b>A - Foyer Ambroise-Thomas :</b>		
a) mise à disposition de la salle pour l'organisation d'une réception à l'occasion d'un spectacle pour l'organisation d'expositions, forfait minimum au-delà de 3 jours par jour supplémentaire pour l'organisation de réceptions hors spectacles, colloques, conférences, réunions, formations... . par demi-journée (de 8h à 13h ou de 13h à 18h) . en journée (entre 8h et 18h) . en soirée (entre 18h et 23h)	495,00 € 330,00 € 110,00 €  550,00 € 1 100,00 € 825,00 €	594,00 € 396,00 € 132,00 €  660,00 € 1 320,00 € 990,00 €
b) Mise à disposition de personnel		
<u>obligatoire :</u> 1 SSIAP 1 gardien/agent d'accueil 1 électricien 2 ouvreurs total	€/h 25,00 € 25,00 € 25,00 € 30,00 € <b>105,00 €</b>	
<b>B - studio de répétition Georges-Masson :</b>		
a) mise à disposition de la salle . par demi-journée ( de 8h à 13h ou de 14h à 19h) . en journée (de 8h à 19h) . en soirée (entre 18h et 23h)	137,50 € 275,00 € 440,00 €	165,00 € 330,00 € 528,00 €
En cas de présence de personnel d'accueil, ces tarifs sont majorés de 50%		
b) Mise à disposition de personnel		
<u>obligatoire :</u> 1 SSIAP 1 gardien/agent d'accueil 1 électricien total	€/h 25,00 € 25,00 € 25,00 € <b>75,00 €</b>	
<b>C- hall billetterie :</b>		
a) mise à disposition de la salle - en 1/2, journée, entre 8h et 13 h ou 13h et 18h - en journée, de 8h à 18h maximum - en soirée, de 18h à 23h ; tout dépassement au-delà de 23h, sans pouvoir excéder 2h du matin, sera majoré de 50%	110,00 € 165,00 € 198,00 €	132,00 € 198,00 € 237,60 €
En cas de présence de personnel d'accueil et/ou technique, ces tarifs sont majorés de 50%		
b) Mise à disposition de personnel		

<b>obligatoire :</b>			
1 SSIAP		€/h	
1 gardien/agent d'accueil		25,00 €	
1 électricien		25,00 €	
total		75,00 €	
<b>D-hall cheminée :</b>			
a) mise à disposition			
- en 1/2, journée, entre 8h et 13 h ou 13h et 18h		110,00 €	132,00 €
- en journée, de 8h à 18h maximum		165,00 €	198,00 €
- en soirée, de 18h à 23h ; tout dépassement au-delà de 23h, sans pouvoir excéder 2h du matin, sera majoré de 50%		198,00 €	237,60 €
En cas de présence de personnel technique, ces tarifs sont majorés de 50%			
b) Mise à disposition de personnel			
<b>obligatoire :</b>		€/h	
1 SSIAP		25,00 €	
1 gardien/agent d'accueil		25,00 €	
1 électricien		25,00 €	
total		75,00 €	
<b><u>III) MISE A DISPOSITION DE MOYENS TECHNIQUES</u></b>			
Mise à disposition de matériel technique, par jour,			
. Sonorisation (de conférence)		250,00€	300,00 €
. Videoprojecteur 20 000 lumens		1 250,00€	1 500,00 €
. Videoprojecteur 5 000 lumens		312,50€	375,00 €
. Videoprojecteur 2 000 lumens		125,00€	150,00 €
<b><u>IV) LOCATION DE PRODUCTIONS</u></b>			
location des productions classifiées en programmation en catégories de tarifs A et B		5 500,00€	6 600,00€
location des productions classifiées en programmation en catégories de tarifs C et D, et pour les locations de productions ci-dessus (A et B) à partir de la 4ème représentation louée (tarif dégressif)		3 000,00€	3 600,00€
<b><u>V) UTILISATION DU LOGICIEL DE VENTE DES BILLETS DANS LE CAS DES LOCATIONS DE L'OPERA-THEATRE</u></b>			
Prix de la prestation par billet émis		1,00€	1,20€



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20220530-2022-05-30-DC5-DE

**Numéro de l'acte :** 2022-05-30-DC5  
**Date de décision :** lundi 30 mai 2022  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Opéra-Théâtre de l'Eurométropole de Metz -  
Modification des tarifs de location de production  
**Classification :** 8.9 - Culture  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 01/06/2022  
**Numéro AR :** 057-200039865-20220530-2022-05-30-DC5-DE  
**Document principal :** 99\_DE-5.pdf

#### Historique :

01/06/22 10:18	En cours de création	
01/06/22 10:47	En préparation	Catherine DELLES
01/06/22 11:06	Reçu	Catherine DELLES
01/06/22 11:06	En cours de transmission	
01/06/22 11:08	Transmis en Préfecture	
01/06/22 11:11	Accusé de réception reçu	

